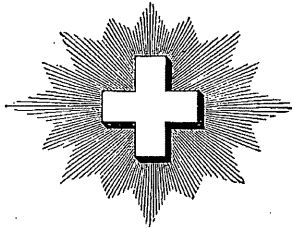


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

N° 58458

16 janvier 1912, 6^{1/2} h. p.

Classe 71 e

BREVET PRINCIPAL

TAVANNES WATCH C^o, Tavannes (Suisse).

Dispositif d'arrêtage aux pièces d'horlogerie à barillet-moteur.

L'objet de la présente invention est un dispositif d'arrêtage aux pièces d'horlogerie à barillet-moteur, en général, mais destiné surtout aux montres de poche.

Le dessin annexé montre, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'objet de l'invention.

La fig. 1 en est une vue en plan,

La fig. 2 une coupe suivant la ligne A—B—C de la fig. 1;

Les fig. 3—6 représentent, schématiquement, différentes positions du dispositif.

Le dispositif représenté comporte un segment *a*, de forme circulaire et découpé en sa partie centrale; il est sectionné en *b* et ajusté dans une noyure *c* pratiquée dans le fond *d* du tambour de barillet *e*. Le segment *a* est maintenu dans la noyure *c* grâce à un ajustement à queue d'aronde, qui lui permet, en outre, de se déplacer circulairement et à frottement gras, dans sa noyure.

Cette noyure *c* est disposée excentriquement par rapport à l'axe de l'arbre de barillet *f*, sur lequel pivote le tambour *e* en sorte que le canon *g* du tambour de barillet,

dans lequel canon est pivoté l'arbre *f*, se trouve situé dans la partie découpée du segment *a*.

Un doigt *h*, fixé à la partie représentant la bonde de l'arbre de barillet *f*, pénètre dans l'évidement central formé par la partie découpée du segment *a*.

Le bord intérieur du segment présente, d'une part, quatre saillies I, II, III, IV et, d'autre part, deux entailles *x y*.

Le fonctionnement du dispositif représenté est le suivant:

La fig. 1 représente les organes du dispositif au moment où le ressort-moteur de la montre est à peu près désarmé.

Lorsque l'arbre de barillet *f* est mis en rotation dans le sens de la flèche *i* (fig. 1) en vue du remontage du ressort-moteur, le doigt *h* agissant contre la saillie I du segment *a*, entraîne celui-ci, dans sa noyure *c*, d'une fraction de tour. Arrivé dans la position donnée par la fig. 3, le doigt *h* abandonne la saillie I qui s'éloigne de la trajectoire du doigt *h* en vertu de la disposition excentrique de la noyure *c* par rapport à l'axe de pivotement de l'arbre *g*.

Le doigt *h* poursuivant sa course entraîne au deuxième tour, le segment *a* d'une nouvelle fraction de tour, en agissant contre la saillie II (fig. 4), et ainsi, de suite, jusqu'au quatrième tour en agissant successivement contre les saillies III et IV (fig. 5 et 6). Au bout du quatrième tour (fig. 6) l'entaille *y* du segment *a* vient s'appuyer contre le canon *g* du tambour *e*, ce qui a pour effet que le doigt *h*, arrivé dans la position *h*¹ (fig. 4) est arrêté en butant contre le bord intérieur du segment *a*.

A ce moment, le ressort-moteur se trouve armé. Dès que le mouvement de montre se met en marche, c'est le tambour de barillet *e* qui se met à tourner autour de l'arbre *f* dans le sens de la flèche *k* (fig. 1), tandis que l'arbre *f* et le doigt *h* restent immobilisés.

Avec le tambour tourne le segment *a* en sorte que les mêmes fonctions qui viennent d'être décrites, se reproduisent à nouveau, mais dans l'ordre inverse, c'est-à-dire que ce sont les saillies du segment *a* qui viennent buter contre le doigt *h* dans l'ordre IV, III, II, I et le segment tourne dans sa noyure dans le sens opposé à la flèche *l* (fig. 1).

Lorsque le tambour de barillet aura effectué quatre tours, le canon *g* viendra s'engager dans l'entaille *x* du segment et la rencontre du bord intérieur de celui-ci avec le doigt *h* (position *h*², fig. 1) déterminera l'arrêt du tambour de barillet.

Le dispositif d'arrêtage pourra être construit pour un nombre de tours inférieur ou encore supérieur à celui de la forme d'exécution représentée ci-dessus.

REVENDICATION :

Dispositif d'arrêtage aux pièces d'horlogerie à barillet-moteur, caractérisé par un segment circulaire ajusté dans une noyure pratiquée dans le fond du tambour de barillet, excentriquement par rapport à l'axe de l'arbre de barillet, et présentant en sa partie centrale un évidement dans lequel se trouve engagé un doigt solidaire de l'arbre de barillet, doigt qui vient agir successivement lorsque soit le tambour soit l'arbre de barillet est mis en rotation, contre une série de saillies prévues au bord intérieur dudit segment de façon telle que le segment est déplacé dans sa noyure d'une fraction de tour à chaque révolution de l'arbre ou du tambour de barillet et vient buter au bout d'un nombre de tours déterminé de l'un de ces derniers organes, par une partie de son bord intérieur, contre une partie rigide placée dans sa trajectoire.

SOUS-REVENDICATION :

Dispositif d'arrêtage suivant la revendication, en substance comme décrit en regard du dessin annexé.

TAVANNES WATCH Co.
Mandataire: A. MATHEY-DORET,
La Chaux-de-Fonds,

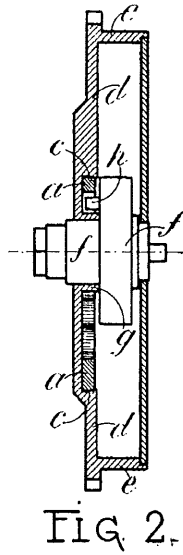
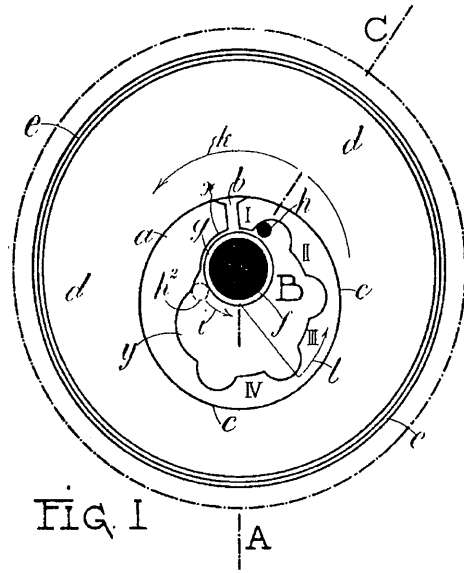


FIG. 3.

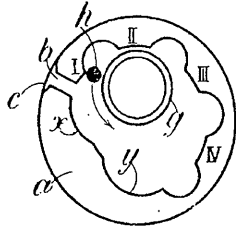


FIG. 4.

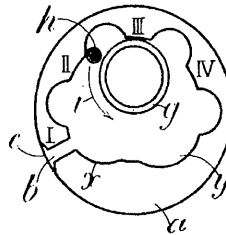


FIG. 5.

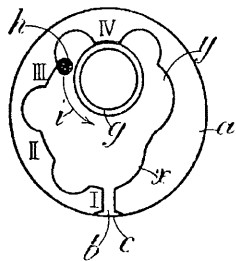


FIG. 6.

